



## L'ENTREPRISE ENGAGÉE

Saint-Mars-du-Désert INDUSTRIE

# FLORENTAISE RÉDUIT SON EMPREINTE CARBONE

En 2009, dans la foulée du Grenelle de l'environnement, Florentaise, qui produit et commercialise des supports de culture, s'engage à réduire son empreinte carbone. Dix ans plus tard, la PME de Saint-Mars-du-Désert a diminué de 22,4 % ses émissions de CO<sub>2</sub> par mètre cube vendu.

**D**ans la foulée du Grenelle de l'environnement, avec plusieurs autres dirigeants du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), nous avons été sensibilisés aux émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités. À la suite de cela, nous avons réalisé un audit mutualisé financé par la Région des Pays de la Loire. Il en ressortait que l'empreinte carbone de Florentaise était générée à 40 % par nos transports entrants et sortants. Après avoir présenté ce bilan à nos salariés, nous nous sommes engagés collectivement à la réduire alors même que les États refusaient de signer la COP21 à Copenhague », rapporte Jean-Pascal Chupin, président de Florentaise. Cette PME familiale (200 salariés ; 53,2 M€

de CA), installée à Saint-Mars-du-Désert (44), produit et commercialise des supports de culture, tels que terreaux, paillages et amendements. En dix ans, la démarche lancée en 2009 lui a permis de diminuer de 22,4 % ses émissions de carbone par mètre cube vendu, de 24 % celles liées au transport amont et de 40 % celles liées au transport aval.

### ACTION SUR TOUS LES POSTES

Pour obtenir ces résultats, l'entreprise a agi sur tous les postes. « Nous avons développé une stratégie multisite pour rationaliser les distances nous séparant de nos clients. Il y a dix ans, nous avions trois usines en France, nous en avons aujourd'hui 10 qui nous permettent d'être à moins de 200 km de chaque client », expose le dirigeant. Le packaging des produits a également été optimisé pour, d'une part, privi-

légier le plastique recyclé qui atteindra bientôt 100 % et, d'autre part, augmenter de 30 % le nombre de sacs expédiés par camion et réduire ainsi le nombre de trajets. Par ailleurs, 100 % des déchets de production de l'entreprise sont recyclés, tandis que l'installation de 8 500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le site de Lavilledieu (07) permet à l'usine de produire près de deux fois sa consommation d'énergie.

### INVESTISSEMENT DANS DES PRODUITS VERTUEUX

Surtout, Florentaise investit en moyenne 1,5 million d'euros par an en R & D pour concevoir des substrats de culture plus respectueux de l'environnement. Après le lancement d'Hortifibre, une fibre de bois intégrée dans de nombreux terreaux, l'entreprise a mis sur le marché Turbofibre, une fibre d'écorce fabriquée à partir des résidus de scieries inutilisés qui permet de remplacer la tourbe avec la même efficacité. Dernier-né de ces innovations, Greenchar est un charbon vert qui séquestre le carbone de manière durable dans un sol ou substrat, tout en améliorant ses qualités agronomiques. « La limite du système, c'est que nos clients ne suivent pas. Ils ne veulent pas de nos produits qui réduisent de 80 % l'empreinte carbone des cultures. Pourquoi ? Parce que la grande distribution a pour principe de mettre en concurrence ses fournisseurs et que nous sommes les seuls sur le marché à proposer ce type de produits », déplore Jean-Pascal Chupin. Cette stratégie différenciante permet toutefois à la PME de gagner des parts de marché. Sur un marché français mature, elle réalise une croissance de 5 à 10 % l'an. « En matière de RH, c'est porteur de sens et très motivant pour les équipes. Être en avance peut être pénalisant à court terme, mais dans la durée, cela paiera », estime le dirigeant.

Caroline Scribe

Florentaise investit dans des terreaux plus respectueux de l'environnement.



© FLORENTAISE